SOCIETE GENERALE
COTE D'IVOIRE

AVIS DE CONVOCATION

Abidjan, le Mercredi 25 Juin 2025

Conformément à l'article 24 des statuts et dans le respect de l'article 140 alinéa 2 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales, Mesdames et Messieurs les actionnaires de Société Générale Côte d'Ivoire, sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 14 juillet 2025 à 09 heures, au Novotel - Plateau (Abidjan), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'Administration à l'assemblée générale ordinaire ;
2. Démission d'un Commissaire aux comptes titulaire et nomination d'un nouveau Commissaire aux comptes titulaire ;
3. Démission des Commissaires aux comptes suppléants et nomination de nouveaux Commissaires aux comptes suppléants;
4. Pouvoirs.

Veuillez noter que Société Générale Côte d'Ivoire mettra également en place une solution de réunion par visioconférence afin de permettre à un plus grand nombre d'actionnaires de participer à cette Assemblée Générale.

Les paramètres pour se connecter à la visioconférence seront disponibles par demande adressée à la banque via l'adresse assemblee.generale-sgci@socgen.com à compter du 27 juin 2025.

Les actionnaires qui ne se feront pas représenter, et qui auront informé le Directeur général de Société Générale Côte d'Ivoire de leur absence à l'assemblée générale conformément aux dispositions de l'article 133-1 de l'acte uniforme Ohada relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, pourront voter par correspondance.

Les courriers à adresser au Directeur Général sont reçus via l'adresse assemblee.generale-sgci@socgen.com.
Les votes par correspondance sont réceptionnés auprès de la société au moins 24h avant la tenue de l'assemblée via une adresse qui sera communiquée aux actionnaires concernés.

Les formulaires de pouvoir et les documents sociaux visés à l'article 525 de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales seront tenus à la disposition des actionnaires au siège et sur le site institutionnel de société générale Côte d'Ivoire à compter du 27 juin 2025.

Les actionnaires pourront par ailleurs adresser leurs éventuelles questions à l'adresse assemblee.generale-sgci@socgen.com auxquelles il sera répondu lors de l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration
M. Faman TOURE
Président du Conseil d'Administration